



Jeudi 02 février 2012

Communiqué de presse

## **Journée mondiale des zones humides Barrages sur la Sélune : toujours aucune décision en vue pour la Baie du Mont-Saint-Michel et ses rivières**

**Ce 2 février, Journée mondiale des zones humides, nous prenons acte de l'absence de décision du Ministère de l'écologie sur la fin de concession des barrages sur la Sélune, comme nos 50 organisations locales, nationales et internationales l'avaient demandée dans une lettre ouverte à Madame la Ministre du 30 janvier. La réunion prévue avec les élus au Ministère pour annoncer cette fin de concession a été reportée du 31 janvier au 9 février, puis du 9 au 16. Nous prenons également acte de ces nouveaux reports sur l'effacement des deux barrages programmé dans la « Convention d'engagements pour le développement d'une hydroélectricité durable en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques suite au Grenelle de l'environnement », signée le 23 juin 2010.**

Cette convention, signée par plusieurs de nos organisations, porte un ensemble d'engagements majeurs, comme l'effacement acquis du barrage de Poutès. Ce n'est pas un programme à la carte. Il s'agit bien de passer de l'engagement aux actes aussi sur la Sélune comme le prévoit l'article 3.4. de la Convention : « *Les deux barrages sur la Sélune - Vezins et la Roche qui Boit - se révèlent infranchissables par les poissons migrateurs, et en particulier les saumons... l'Etat a décidé de suivre l'avis de la Commission locale de l'eau de la Sélune et de ne pas renouveler les titres administratifs des deux aménagements arrivés à expiration fin 2007... Il est en conséquence décidé de procéder à une opération exemplaire de renaturation des sites qui consistera à enlever les deux barrages et à traiter la problématique sédimentaire par les différentes techniques disponibles à ce jour* ».

Pourtant, la baie du Mont-Saint-Michel doit être préservée : « *Sans ses rivières en bon état, la baie perd de son intérêt particulier ... Araser les deux barrages de la Sélune constitue le parallèle des travaux en cours au voisinage du Mont : dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'effacer les erreurs du passé* ».

Faute de la décision rapide et attendue de l'Etat, les ONG signataires de la Convention membres du collectif "Les Amis de la Sélune" s'interrogent sur l'utilité de poursuivre leur travail avec ce dernier. Est-il nécessaire de rappeler que les obligations à assurer la libre circulation des poissons migrateurs, ainsi que la restauration de la rivière et de ses zones humides, datent respectivement de 1986 et 1996 ?

### **Contacts presse :**

**Les Amis de La Sélune** - Cécile Lochard - Déléguée Générale Humus - Fonds pour la Biodiversité, Secrétaire du collectif - [cecile.lochard@humus-fondation.com](mailto:cecile.lochard@humus-fondation.com) - 01 40 62 63 63 / 06 85 52 90 61

**North Atlantic Salmon Fund** - Marc-Adrien Marcellier - Administrateur - [mamarcellier@aol.com](mailto:mamarcellier@aol.com) - 06 12 97 82 05

**Fondation pour la Nature et l'Homme** - Jean-Jacques Blanchon - Mission Biodiversité, Agriculture et Territoires - [jj.blanchon@fnh.org](mailto:jj.blanchon@fnh.org) - 06 77 67 50 68

Manuela Lorand - Chargée de communication / [m.lorand@fnh.org](mailto:m.lorand@fnh.org) - 06 98 45 46 91

**SOS Loire Vivante / European Rivers Network** - Roberto Eppele - Président - [roberto.eppele@ern.org](mailto:roberto.eppele@ern.org) - 04 71 05 57 88

**Manche Nature** - Christian Allain - Administrateur / [manche-nature@wanadoo.fr](mailto:manche-nature@wanadoo.fr) - 02 33 57 37 17 / 06 18 83 03 43

**Fédération Nationale de la Pêche en France** - Julie Miquel - Attachée de presse - [j.miquel@federationpeche.fr](mailto:j.miquel@federationpeche.fr) - 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12

**Union Régionale des Fédérations de Bretagne - Basse-Normandie - Pays de la Loire pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique** - Jean-Paul Doron - Président - [jean-paul-doron@wanadoo.fr](mailto:jean-paul-doron@wanadoo.fr) - 06 85 52 50 11

**Fédération de la Manche pour la pêche et la protection du milieu aquatique** - Albert Desdevises - Président - [fed50-peche@wanadoo.fr](mailto:fed50-peche@wanadoo.fr) - 02 33 46 96 50

Jacques Ducrocq - Administrateur - Président AAPPMA La Ducéenne - [ducrocqjacques@free.fr](mailto:ducrocqjacques@free.fr) - 02 33 51 73 52

Le collectif des Amis de la Sélune :

AAPPMA de l'Elorn (Finistère) - AAPPMA de Pont-Croix (Finistère) - AAPPMA de Pontrieux-la Roche Derrien (Côtes-d'Armor)- ANPER TOS - Association Bretonne pour la Pêche à la Mouche - Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique - Club des Saumonniers - Comité National de la Pêche Professionnelle en Eau Douce - Eau et Rivières de Bretagne - European Rivers Network- Fédération de la Manche pour la Pêche et les 24 AAPPMA suivantes : La Truite Cherbourgeoise ; La Truite la Scye; La Mouche de Saire ; Les Pêcheurs de la Sinope ; Le Gardon Saint-Sauvurais ; Les Pêcheurs de la Douve ; Le Gardon Chef du Pontais ; La Flottante Carentanaise ; Les Pêcheurs de Lessay ; Les Pêcheurs de Périers (St-Sauveur Lendelin) ; La Gaule Marnaise ; La Truite de l'Anneraie; Les Pêcheurs à la ligne du Pays Saint-Lois ; Les Pêcheurs de Cerisy-la-Forêt ; Les Pêcheurs de Condé-sur-Vire ; La Gaule Torignaise ; Les Amis de la Vire ; Le Bassin de la Sienne ; Amicale des Pêcheurs à la ligne de l'Avranchin ; La Truite de la Sée ; Le Gardon de Pontorson ; La Truite du Beuvron ; La Ducéenne ; La Gaule Mortainaise - Federation of Irish Salmon and Sea Trout Anglers - Fédération Française des Moniteurs Guides de Pêche - Fédération Nationale pour la Pêche en France - Fondation GoodPlanet - Fondation pour la Nature et l'Homme - Humus, fonds pour la biodiversité - L'Hydroscope - Ligue pour la Protection des Oiseaux - Manche Nature - Mayenne Nature Environnement - North Atlantic Salmon Fund - SOS Loire Vivante - Sustainable Eel Group - Union Régionale des Fédérations de Bretagne - Basse-Normandie - Pays de la Loire pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique - Vét'Eau Pêche - ...